



Octobre 2004 - bulletin No 94

**Etat, services publics
& société**

***Combattre
l'offensive
libérale***

Bulletin d'information

Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs
16, rue des Chaudronniers - case postale 3287 - 1211 Genève 3 - tél. 022 818 03 00
fax. 022 818 03 99 - www.sit-syndicat.ch - e-mail : sit@sit-syndicat.ch

Sommaire et mode d'emploi

<i>Introduction : Contre l'offensive libérale : argumenter, convaincre, résister</i>	<i>2</i>
Le contexte politique genevois : du compromis à l'affrontement.	3
<i>1. La stratégie libérale : mettre l'Etat au service du marché</i>	<i>5</i>
1.1. Le discours libéral : une tromperie sur la marchandise	5
1.2. Le vrai but du libéralisme : un "Etat-trognon"	7
1.3. Quelques réponses aux accusations de la droite :	7
- L'Etat n'est pas « trop gros »	8
- La fiscalité n'est pas « écrasante »	8
- La dette n'est pas « disproportionnée »	8
1.4. L'économie privée tire profit de l'Etat	9
1.5. Le monde associatif et culturel menacé	10
<i>2. La logique syndicale : maintenir un Etat social au service de tous/toutes les citoyen-ne-s</i>	<i>11</i>
2.1. Une action publique forte pour lutter contre les inégalités	11
2.2. Les fonctions vitales de l'Etat	12
2.3. Une fiscalité juste, pour garantir les biens publics fondamentaux	12
2.4. Des besoins qui augmentent	15
2.5. ... en particulier à cause des effets du libéralisme	15
<i>3. Services publics : la qualité a un prix</i>	<i>17</i>
3.1. Le personnel de l'Etat : au service du public	17
3.2. Le statut de la fonction publique : un rôle protecteur pour tou-te-s les salarié-e-s	18
3.3. Les salaires : ni trop bas ni trop hauts ... contrairement au privé	19
3.4. Personne n'est parfait	22
<i>4. Sur le chemin de la riposte : tous ensemble</i>	<i>23</i>
<i>5. Illustrations : les conséquences du "moins d'Etat" pour les usagers et le personnel</i>	<i>24</i>
5.1. A l'hôpital	24
5.2. Dans l'enseignement	25
5.3. Aux soins à domicile	25
5.4. Dans le secteur éducatif et social	26

Mode d'emploi

Ce dossier contre l'offensive libérale peut se lire d'un coup si l'on veut suivre l'ensemble du raisonnement ou point par point si l'on cherche un argument particulier.

Introduction

Contre l'offensive libérale : argumenter, convaincre, résister

L'offensive libérale contre l'Etat ne date pas d'aujourd'hui et n'est pas propre à Genève. Elle a commencé dans les années 1980 avec Thatcher et Reagan, puis s'est mondialisée. Elle matraque toujours les mêmes slogans : trop gros, trop coûteux, trop interventionniste, trop généreux, trop bureaucratique, l'Etat serait à "réformer", les services publics à "manager" comme une entreprise ou à privatiser, la législation à "alléger", le statut de la fonction publique à "moderniser", les prestations sociales à "rationaliser" et les citoyen-ne-s à "responsabiliser".

Ce "brouillage idéologique" connaît un nouvel élan avec la question des déficits des finances publiques : sous couvert de simple bon sens (comme n'importe quel ménage, l'Etat devrait équilibrer son budget), les néolibéraux ont trouvé l'occasion rêvée de relancer leur action et de couper dans les dépenses, les prestations, les effectifs. Une attaque aiguë de ce virus libéral s'est manifestée à Genève lors des débats autour du budget 2004 de l'Etat. Une récidive est programmée lors de l'examen du budget 2005.

Enivrée par la possession de cette arme à double canon (idéologie et budget), la nouvelle droite libérale et ses alliés versent dans l'arrogance : elle

méprise les manifestations, ignore les syndicats, balaie les oppositions, désavoue le Conseil d'Etat et passe en force. Pour cette "Entente genevoise" (sur le dos de qui ?), le temps n'est plus à la concertation et encore moins à la négociation, il est au défi : puisqu'elle tient le couteau par le manche (de la majorité parlementaire), elle entend en profiter pour tailler dans le vif. (*Pour comprendre l'évolution de la droite genevoise et ses conséquences, voir page suivante.*)

Cette logique d'affrontement oublie une chose : un défi est fait pour être relevé et il le sera. Parce qu'on ne peut pas gérer les services publics contre celles et ceux qui y travaillent. Parce qu'on ne peut pas rétrécir l'Etat social sans s'aliéner les citoyens et citoyennes qui en verront vite les conséquences néfastes. Parce qu'on ne peut pas mener durablement une politique sans contrat social, c'est-à-dire sans tenir compte des forces vives de la société civile : syndicats, associations, mouvements sociaux.

Combattre l'offensive libérale est nécessaire et urgent. Et ce combat concerne chaque salarié-e - du privé comme du public - et chaque citoyen-ne - les usagers-ères comme les agents des services publics.

Pour mener ce combat, il faut être informés, convaincus et unis. C'est dans cette optique que le SIT publie ce dossier, dans le but de :

- démasquer les intentions cachées et les contre-vérités du discours libéral;

- défendre et illustrer le rôle social de l'Etat;
- légitimer les moyens d'action du service public;
- ouvrir une perspective d'action;
- donner la parole au personnel qui subit les effets du "moins d'Etat".

Le contexte politique genevois : du compromis social à l'affrontement

Quelque chose a changé dans la vie politique et sociale genevoise ces dernières années. Il faut en être conscient pour élaborer une bonne stratégie de riposte et d'alternative.

1 Dans les années 1990, le libéralisme se faisait déjà sentir, mais il était "tempéré" par des courants centristes, étatistes ou chrétiens-sociaux tant au parti radical qu'au PDC. La fibre éthique et sociale de ces courants a permis d'aboutir dans bien des cas à des compromis avec les forces progressistes. S'est ainsi mis en place une sorte de "contrat social" permettant à Genève de se doter de politiques publiques intéressantes, notamment en matière :

- de traitement social du chômage : les "mesures cantonales", dont les ETC (emplois temporaires cantonaux) permettent aux chômeurs en fin de droit de reconstituer leurs conditions d'accès aux indemnités fédérales;
- de régulation tripartite (Etat, syndicats, patronat) du marché du travail;
- d'action sociale : développement des soins à domicile, de la politique de la jeunesse, du tissu associatif;
- de concertation sociale : accords pluriannuels avec les personnels de la fonction publique et du secteur subventionné.

2 Cette époque est terminée, notamment du fait du renouvellement du personnel politique :

- le parti radical s'est écroulé, n'a plus de conseiller d'Etat et se rallie aux thèses les plus libérales ; cherchez la différence entre les positions des deux « Pierre » angulaires : Weiss et Kunz !
- le PDC se divise (démission de Claude Blanc en plein débat du budget 2004), son aile chrétienne-sociale s'évapore et ses conseil-

lers d'Etat sont absents du débat politique;

- l'UDC, malgré l'inconsistance de sa délégation cantonale, avec ses thèses violemment anti-sociales et anti-étatistes, sert de paravent aux partis de droite, qui se cachent derrière la menace de l'UDC pour reprendre en partie ses idées;
- chez les libéraux, c'en est fini de l'aile humaniste : une nouvelle génération est arrivée au pouvoir, plus idéologique, plus arrogante, plus cynique, au service exclusif de la finance et de l'économie, sans expérience de la négociation sociale et sans souci du bien commun.

3 Ce changement significatif du personnel politique fait que l'ensemble de la droite s'est aujourd'hui dissoute dans le libéralisme (voir l'accord de l'Entente pour le budget 2004). C'est une droite intégriste qui refuse d'assumer une responsabilité réellement politique (au sens du souci de l'ensemble de la Cité), qui cherche à affaiblir le pouvoir de l'Etat au profit de celui du marché, qui ne veut pas reconnaître les liens entre social et économie, qui exalte la concurrence de tous contre tous. Cette droite militante "fonce dans le tas" et fait feu de tout bois pour priver l'Etat de ses instruments de régulation et de protection sociale.

4 Ce "glissement de terrain" politique, social et idéologique fait de nombreuses victimes : avec la précarité de l'emploi qui augmente, la protection sociale qui diminue, les inégalités qui s'accroissent, la solidarité qui s'effrite, les plus faibles sont durement touchés, la situation de l'ensemble des citoyen-ne-s est fragilisée, le contrat social est rompu.

5 Il faut être conscient de ce mouvement de fond pour comprendre que le "moins d'Etat", les restrictions budgétaires, la remise en cause des services publics, les attaques contre la fonction publique ne concernent pas que le personnel de l'Etat et ses syndicats. C'est toute la société qui est menacée. C'est donc toute la société qui est appelée à se mobiliser pour défendre ses droits, préserver ses conditions de vie et de travail, faire exister dans l'espace public d'autres valeurs que celles du marché.

6 La riposte à l'offensive libérale est un enjeu majeur pour toute la société civile. Ses représentants (syndicats, associations, mouvements sociaux, forces progressistes) doivent s'unir pour défendre et promouvoir un "autre monde" que celui que veut nous imposer le libéralisme : plus juste, plus égalitaire, plus solidaire, plus démocratique.

1 *La stratégie libérale : mettre l'État au service du marché*

1.1. Le discours libéral : une tromperie sur la marchandise

L'offensive libérale s'avance masquée : sous le couvert de l'efficacité, elle prône la "réforme de l'État"; sous celui de l'équilibre budgétaire, le "frein aux dépenses"; sous celui de la rationalisation, la "modernisation" du statut du personnel; sous celui de la responsabilisation des citoyens, "l'actualisation des prestations". Sous ce camouflage, elle passe à l'action. Ainsi défilent les initiatives pour des baisses d'impôts, l'accord de l'Entente pour rogner le budget 2004, le projet de loi pour casser le statut du personnel de l'État, un autre pour torpiller les mesures cantonales en faveur des chômeurs de longue durée, GE-Pilote, etc. Au coup par coup, tout ce train de mesures est vendu aux médias et à l'opinion publique (avec des moyens considérables) comme une œuvre de "salut public" ayant pour but de "dégraissier" un État disproportionné, liberticide et inadapté au monde de la concurrence.

Bref, ce projet serait à la fois économe, libérateur et efficace.

Derrière ce discours "pour la galerie" se cache en réalité une **véritable stratégie du pouvoir économique**, soigneusement pensée et mise en œuvre. Moins d'impôts, c'est plus d'argent pour les entreprises et la consommation; moins de dépenses de l'État, moins de prestations publiques, c'est plus de privatisation; moins de lois, c'est moins de contrôle sur les conditions de travail, sur le respect des droits de chacun-e, sur la protection de l'environnement; moins de fonction publique, c'est plus de flexibilité dans l'emploi et les salaires. Bref, moins d'État, c'est plus de marché et d'inégalités, donc plus de profit et plus de pouvoir pour les grandes entreprises, les banques et le commerce.

Discours syndical caricatural ? Non : réalité économique mesurable, comme le prouvent les données suivantes :

Qui a augmenté sa "part de gâteau" à Genève ces dernières années ?

Notre hypothèse est que les attaques libérales contre l'Etat ont pour but d'augmenter la part du capital dans le partage du "gâteau" économique. Comment le prouver ? En recourant à un instrument de mesure que les économistes appellent le "**revenu cantonal**", pas facile à comprendre mais très instructif.

Suivez le raisonnement : chaque année, à partir des outils de production existant (les terrains, les bâtiments, les machines, les équipements, les ressources matérielles et humaines) se crée une richesse nouvelle : c'est le revenu cantonal, que se "partagent" les habitant-e-s. Une part va aux "ménages" (les individus qui reçoivent des salaires et d'autres revenus personnels) ; une autre part va aux "sociétés" (détentrices du capital des entreprises, qui engrangent les bénéfiques, le cash-flow, etc.); une dernière part revient à l'Etat via les contributions publiques (impôts, taxes). Ce décompte permet de voir qui de ces trois acteurs, d'une année sur l'autre, a le plus profité de la richesse produite par tous.

Or, si l'on compare, pour Genève, le partage effectué en 1992 et celui de 2000*, on s'aperçoit que **les parts du gâteau se sont grandement modifiées** : la part du **capital a presque triplé** alors que celles des **ménages et de l'Etat ont baissé respectivement de 15 et 14 %**.

Autrement dit, le libéralisme a réussi son hold-up : en rognant sur les salaires et sur le budget de l'Etat, il a accru la part du capital. CQFD.

** Très exactement et en termes économiques, sur un revenu cantonal de 100, la part des revenus des sociétés de capitaux a passé de 8,4 à 22,1, celle des ménages de 87,3 à 74,2 et celle de l'Etat de 4,3 à 3,7*

Source : Annuaire statistique du canton de Genève 2003

1.2. *Le vrai but du libéralisme : un "Etat-trognon"*

Si le libéralisme veut tellement restreindre le champ de l'Etat, c'est aussi que la santé, l'éducation, la sécurité, les transports, l'énergie, etc. constituent de marchés juteux ... pourvu qu'ils soient privatisés. C'est le champ libre pour les cliniques et écoles privées, les sociétés de gardiennage, les entreprises de transport, les fournisseurs d'électricité, etc. A lui seul, le marché de la santé dans les pays de l'OCDE représente un chiffre d'affaire potentiel de 4'000 milliards de dollars (J-D Rainhorn, *iuéd*, 2004). Les enjeux économiques sont donc considérables. Mais, évidemment, l'économie n'est intéressée que par ce qui est source de profit. Celles et ceux qui ne pourront pas se payer les prestations du privé, les régions périphériques, les infrastructures, le développement durable, cela ne l'intéresse pas.

C'est pourquoi le libéralisme ne veut pas supprimer totalement l'Etat. Il veut le déposséder de ce qui est rentable et qu'une partie de la population pourra s'offrir, mais lui laisser la charge de ce qui coûte et de celles et ceux qui devront se contenter du minimum vital. A l'Etat d'assurer l'ordre, de fournir les infrastructures matérielles qui permettent à l'économie de fonctionner, de garantir les soins de base et l'enseignement obligatoire, de s'occuper des moyens de communications non rentables (les transports vers les régions périphériques, les services postaux aux personnes âgées, etc.).

C'est le concept de "l'Etat-trognon" : toute la pulpe au privé et les pépins au public. Avec les conséquences que l'on connaît au vu des expériences ultra-li-

bérales en Grande-Bretagne, aux USA ou en Nouvelle-Zélande : médecine à deux vitesses, université hors de prix, trains dangereux et pannes d'électricité faute de maintenance, personnes âgées sans ressources, etc.

Conclusion : dans son offensive contre l'Etat, la droite libérale roule pour le patronat, pas pour les citoyen-ne-s. Pour elle, l'Etat ne doit plus veiller à l'intérêt général au service de tous/toutes : c'est un élément parmi d'autres au service de la compétition économique.

1.3. *Quelques réponses aux accusations de la droite*

Pour appuyer leur offensive, les tenants du libéralisme pilonnent à longueur d'année l'opinion publique pour lui faire entrer dans la tête que l'Etat est trop gros, trop gourmand, trop endetté. Ce qui justifierait la cure d'amaigrissement qu'ils veulent lui faire subir.

Or, quand on veut évaluer une politique publique, on apprend que les notions de "trop" ou de "pas assez" n'existent pas dans l'absolu : on ne peut les utiliser que par comparaison avec des réalités ou expériences similaires, dans d'autres pays par exemple. Si on fait l'exercice pour le "poids" de l'Etat, des impôts, de la dette en Suisse, on constate que les accusations libérales sont systématiquement contredites : malgré les augmentations de ces dernières années, dans tous les domaines, la Suisse reste bien au-dessous de la moyenne européenne, comme l'indiquent les comparaisons ci-dessous (tous les chiffres concernent l'année 2001 et sont tirés de *La Vie économique* 2-2004) :

L'Etat n'est pas « trop gros »

La part du PIB (Produit intérieur brut) consommée par les dépenses publiques* s'élève à **38,6** en Suisse (Confédération + cantons + communes + assurances sociales) contre une moyenne de **44,5** dans les 15 pays de l'Union européenne

** C'est ce que les économistes appellent la "quote-part de l'Etat"*

La fiscalité n'est pas "écrasante"

Les recettes totales de l'Etat (Confédération + cantons + communes)* s'élèvent en Suisse à **30,6** du PIB contre une moyenne de **41,0** dans les 15 pays de l'Union européenne et, de plus, la charge fiscale genevoise globale, avec un indice de 91,2 est au-dessous de la moyenne nationale (=100)

** C'est ce que les économistes appellent la "quote-part fiscale"*

La dette n'est pas "disproportionnée"

Le taux d'endettement brut* s'élève à **51,4** en Suisse (Confédération + cantons + communes) contre une moyenne de **71,6** dans les 15 pays de l'Union Européenne et la Suisse connaît le **plus bas taux d'endettement** (assurances sociales comprises) parmi **13 pays de l'OCDE** étudiés, y compris les USA et le Japon

** Le taux d'endettement brut mesure le rapport entre la dette publique et le PIB*

La dette publique : pas si simple

Sur cette **question de la dette**, qui sert d'épouvantail dans tous les débats sur les finances publiques, il faut savoir deux choses :

- D'une part, il n'existe pas de critère scientifique pour décider si le niveau de la dette publique est raisonnable, exagéré ou normal; comme le dit ... le Département des finances de l'Etat de Genève, dans son dernier bulletin d'information (août 2004) : « *Il n'est pas facile d'apprécier objectivement la situation (car) aucun repère théorique isolé ne permet de déduire un niveau d'endettement optimal (...) En réalité, cette notion est propre à chaque collectivité. Elle dépend de facteurs objectifs – notamment la richesse de l'économie et les ressources financières de la collectivité – mais aussi de facteurs plus subjectifs.* »
- Traduit en langage normal, cela signifie que la gestion de la dette publique est une affaire de choix politiques : d'un côté, les baisses d'impôt voulues par la droite créent ou aggravent l'endettement; d'un autre côté, il peut être justifié de s'endetter à un moment donné pour compenser un cycle économique difficile ou investir dans un projet d'avenir.

Autrement dit, un fort endettement de l'Etat n'est certes pas une bonne chose, puisqu'il rend la collectivité publique dépendante des banques et distrait une partie de nos impôts pour rembourser des intérêts à ceux qui sont assez riches pour prêter de l'argent à l'Etat à travers elles. Ainsi la dette profite-t-elle à ceux qui la dénoncent. Mais ce n'est pas une catastrophe non plus si une politique courageuse

en matière de fiscalité et de développement durable s'attelle à réduire progressivement et intelligemment la dette.

Conclusion : la taille de l'Etat, les impôts et la dette demeurent raisonnables en Suisse et ne pénalisent pas l'économie du pays par rapport à celle des autres pays riches; d'autre part, la seule réponse qui préserve l'avenir n'est pas d'amoindrir l'Etat mais d'augmenter les rentrées fiscales en allant chercher l'argent chez ceux qui en ont.

1.4. L'économie privée tire profit de l'Etat

En tirant à boulets rouges sur l'Etat, les néolibéraux font semblant d'oublier que l'économie est largement bénéficiaire des services de l'Etat sur deux plans :

- L'Etat lui fournit des routes, de l'énergie, un aménagement du territoire, de la sécurité et, surtout une population active bien formée, en bonne santé, qui, de surcroît, est prise en charge lorsque l'économie n'en veut plus (chômage, handicap, vieillesse).
- Très prosaïquement, l'argent de l'Etat ne disparaît pas dans un trou sans fond, mais retourne en grande partie à l'économie privée : les salaires des fonctionnaires, les pensions de l'AVS et de l'AI, les allocations chômage, les aides sociales sont réinjectés dans la consommation; l'Etat est un client important des entreprises du bâtiment et des travaux publics et de toutes celles qui lui vendent du matériel, des fournitures de bureau, des ordinateurs, des

services; les assurances sociales financent en partie les cliniques privées, les industries du médicament et les salaires des médecins; les intérêts de la dette reviennent aux banques, etc.

Conclusion : comme dit l'économiste Charles Lindblom, « si le système de marché est une danse, c'est l'Etat qui fournit la piste et l'orchestre ».

1.5. Le monde associatif et culturel menacé

Au terme de ce chapitre sur les "dégâts du libéralisme", il convient d'ajouter que ce n'est pas seulement l'Etat "central" qui en subit les conséquences. A sa périphérie, il existe tout un monde associatif et culturel qui, au fil des années, a complété, relayé voire remplacé l'intervention de l'Etat, que

ce soit dans le domaine de l'action sociale, de l'éducation, de la prévention, de la solidarité internationale, des loisirs, de l'éducation populaire, de la création artistique et de l'accès à la culture. Tout ce tissu associatif garantit l'implication de la société civile dans les responsabilités de la vie collective et génère des économies pour l'Etat grâce à l'engagement de ses bénévoles et de ses militant-e-s. Il se voit aujourd'hui pénalisé par des coupes de subventions qui fragilisent son action, voire mettent en péril son existence. C'est le monde à l'envers : le libéralisme, qui prétend encourager la responsabilisation et l'initiative des citoyens, s'emploie aujourd'hui à étrangler financièrement les associations que les citoyen-ne-s ont su créer et faire fonctionner en réponse à des besoins qui non seulement demeurent, mais s'accroissent ... à cause du désengagement de l'Etat voulu par la droite.

2 *La logique syndicale : maintenir l'Etat social au service de tous/toutes les citoyen-ne-s*

2.1. *Une action publique forte pour lutter contre les inégalités*

L'analyse du discours libéral démontre une chose : la manière dont on regarde une réalité dépend du bout de la loupe qu'on utilise. Le libéralisme utilise le petit bout : celui de l'argent. Pour bien voir, il faut utiliser l'autre bout : celui des besoins sociaux.

De quoi a besoin une société pour bien fonctionner ? Les intégristes du libéralisme prétendent que le "marché" peut tout régler. Selon eux, la somme des intérêts privés finirait par produire le meilleur équilibre possible. Or, on sait depuis longtemps que c'est faux. En 1925 déjà, Keynes écrivait : « *il est parfaitement infondé de déduire des principes de la science économique que l'intérêt privé sagement compris va toujours dans le sens de l'intérêt général* » :

- parce que le marché a pour moteur les inégalités : non seulement il les produit (inégalités de revenus, de statuts, de situations), mais il s'en sert pour mettre en concurrence les travailleurs et les travailleuses, pour délocaliser, pour faire des bénéfices commerciaux (le principe des "lois du marché" consiste à utiliser les besoins ou la dépendance des uns pour enrichir ceux qui détiennent les biens ou le pouvoir qui font défaut aux premiers);

- parce que le marché a pour seul but le profit : licencier fait monter les actions, déréglementer augmente les bénéfices, jouer de la pénurie fait augmenter les prix;
- parce que le marché a la vue courte : polluer ou épuiser les matières premières pour produire ne le gêne pas;
- parce que le marché n'est pas démocratique : la compétition est sa règle et la hiérarchie son mode de gestion;
- parce que le marché ne se soucie pas du bien commun : les intérêts privés et immédiats priment sur l'intérêt général et le développement durable.

Comme l'écrit aussi Robert Castel, « *une société n'obéissant qu'aux seules exigences d'un marché auto-régulé serait une société caractérisée par la concurrence de tous contre tous* ».

Il faut donc une autre instance que le marché pour préserver l'équilibre de la société, garantir ses fonctions vitales et répondre à ses besoins fondamentaux. C'est la mission et le rôle de l'Etat social.

Conclusion : face à un marché fondamentalement inégalitaire, myope et compétitif, il faut une action publique forte pour préserver l'intérêt général, la solidarité et la démocratie.

2.2. Les fonctions vitales de l'Etat

Le mouvement syndical a toujours porté un regard critique sur l'Etat : il ne défend pas n'importe quel Etat. Il combat l'Etat répressif, l'Etat au service des classes dominantes, l'Etat nationaliste, mais il défend l'Etat social dans ses fonctions de :

- **redistribution** : pour répartir les richesses, au moins partiellement, par la fiscalité et les cotisations sociales;
- **universalité** : pour réduire les inégalités en garantissant à toutes et à tous un accès sans conditions aux "biens publics fondamentaux" : santé, éducation, sécurité sociale;
- **régulation** : pour encadrer les conditions de vie et de travail par des droits sociaux et humains;
- **solidarité** : pour garantir les moyens d'existence et la dignité de celles et ceux qui sont momentanément ou durablement privé-e-s de tout ou partie de leurs ressources ou de leur autonomie;
- **pérennité** : pour veiller aux conditions d'un développement durable;
- **démocratie** : pour garantir l'égalité de traitement à chaque citoyen-ne, le fonctionnement démocratique des institutions et l'application des lois, bref : pour faire barrière à la loi de la jungle.

Conclusion : pour pouvoir vivre en société, il faut des garanties que seul l'Etat social peut fournir.

2.3. Une fiscalité juste pour garantir les "biens publics fondamentaux"

Plus concrètement, le rôle de l'Etat social consiste à fournir ce qu'on appelle aujourd'hui des "biens publics fondamentaux". C'est-à-dire des services et des prestations de base auxquels tous/toutes les citoyen-ne-s doivent avoir également et librement accès, indépendamment de leurs revenus, de leur situation sociale, de leur comportement, de leur origine, parce qu'ils constituent les conditions indispensables à une vie individuelle et sociale décente : la santé, l'éducation, la sécurité sociale, mais aussi la culture et la protection de l'environnement.

C'est pour garantir ces biens publics fondamentaux que l'Etat social a besoin de moyens, c'est-à-dire de bâtiments, d'équipements et de personnel. Pas de santé sans hôpitaux et personnel soignant, pas d'éducation sans écoles et enseignant-e-s, pas de sécurité sociale sans services publics et travailleurs-euses sociaux-ales, pas de vie culturelle sans musées, théâtres et bibliothèques. Et rien de tout cela sans secrétaires, nettoyeurs-euses, technicien-ne-s et autres personnels. Sans oublier non plus tout le monde associatif auquel l'Etat a délégué depuis de nombreuses années une partie de ses tâches (foyers, ateliers protégés, aide sociale, culture et loisirs). Pour faire fonctionner ces équipements, payer ces personnels, et subventionner ces associations, il faut de l'argent : c'est à cela que servent les impôts.

Dit comme ça, cela paraît évident. Beaucoup semblent pourtant l'oublier dès qu'on parle fiscalité : les propositions libérales de baisser les impôts ou de refuser toute augmentation passent

à tous les coups la rampe en votation populaire. C'est que beaucoup de citoyen-ne-s ont le sentiment de payer trop d'impôts ... en oubliant juste à quoi ils servent. Et l'astuce libérale consiste précisément à jouer sur ce sentiment pour étrangler en douceur l'Etat social : pas besoin de l'attaquer de front, il suffit de diminuer ses ressources – alors que les besoins demeurent ou augmentent – et on en arrive aux déficits actuels, qui deviennent prétexte à diminuer les prestations. La boucle est bouclée et les citoyen-ne-s s'apercevront un peu tard des conséquences de ce tour de passe-passe : pas assez de personnel dans les hôpitaux, trop d'élèves par classes, moins de prestations sociales, amoncellement de dossiers dans les services sociaux, etc. Qui sera alors pénalisé ? Pas le patronat, mais les citoyen-ne-s.

Ce qu'il faut donc pour préserver le "bien public", ce n'est pas une baisse des moyens dont dispose l'Etat, mais une augmentation des recettes fiscales qui passe par une réforme en profon-

deur de la fiscalité, qui doit conduire à ce que les plus riches contribuent plus largement aux besoins de la collectivité : suppression des abattements abusifs, imposition des entreprises proportionnelle aux bénéfiques, augmentation de l'impôt sur la fortune, introduction d'une taxe sur les gains en capitaux, etc.

Conclusion : l'Etat social, c'est des services qui répondent aux besoins des citoyen-ne-s; les impôts servent à financer ces prestations; préserver les ressources de l'Etat, c'est sauvegarder le service public.

C'est particulièrement vrai à Genève où les dépenses de l'Etat sont le fruit d'une volonté politique et de luttes sociales ayant abouti à des lois qui servent d'armature à un Etat social démocratiquement construit. Ainsi, ces dépenses sont presque entièrement consacrées à la fourniture de ces "biens publics" essentiels, comme le montre le tableau ci dessous.

A quoi servent mes impôts ?

En 2001, le canton de Genève a encaissé **19'363 francs** de recettes par habitant-e dont 13'690 francs d'impôts

A quoi a-t-il utilisé cet argent ? Toujours par habitant-e, il a dépensé **19'374 francs** cette même année, répartis comme suit :

- 4'111 francs pour l'enseignement soit 21,2 %
- 3'776 francs pour la prévoyance sociale soit 19,4 %
- 3'595 francs pour la santé soit 18,6 %
- 1'905 francs pour l'administration générale soit 9,8 %
- 1'555 francs pour les finances et impôts* soit 8,0 %
- 1'395 francs pour la sécurité publique soit 7,0 %
- 1'004 francs pour culture, sports, loisirs soit 5,2 %
- 778 francs pour le trafic soit 4,0 %
- 685 francs pour l'environnement soit 3,6 %
- 610 francs pour l'économie publique** soit 3,2 %

Autrement dit, sur **100 francs** dépensés par l'Etat, **82 francs** retournent directement au citoyen via l'éducation, le social, la santé d'abord, la sécurité, la culture et les loisirs, les transports et l'environnement ensuite et seuls 18 francs servent au fonctionnement général de l'Etat

** Le compte finances et impôts sert à payer ce que doit Genève en vertu des conventions fiscales et de la péréquation financière fédérale ainsi que les frais de la dette*

*** Dépenses du Département « économie, emploi et affaires extérieures » telles que la promotion économique, l'aéroport, l'OCE, l'OCIRT, l'OCSTAT, les affaires régionales, européennes et la solidarité internationale*

Source : Annuaire statistique genevois 2003

2.4. Des besoins qui augmentent ...

Les tenants du libéralisme reprochent à l'Etat d'avoir exagérément accru ses prestations ces dernières années, comme si l'Etat manifestait une sorte de boulimie et cherchait à en faire toujours plus "par plaisir". C'est doublement faux. D'abord les besoins ont mathématiquement augmenté ces dernières années : de 1990 à 2002, le canton a connu un accroissement de 12% de ses habitant-e-s, de 18% des jeunes en formation, de 20% des personnes âgées, de 59% des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI, de 190% des personnes assistées. Du simple fait des lois existantes et des obligations de l'Etat, il a bien fallu faire face à cette réalité objective.

2.5. ... en particulier à cause des effets du libéralisme

Mais les néolibéraux escamotent surtout que ce sont en grande partie les effets du libéralisme qui produisent de nouveaux besoins auxquels doit répondre l'Etat social. En effet, toutes les études démontrent que la déréglementation, l'intensification du travail, la compétition tous azimuts accroissent les inégalités, la précarité, les maladies et accidents professionnels, les cas d'invalidité, l'exclusion. Quelques exemples :

- Pour augmenter à la fois leurs gains de productivité et les bénéfices des actionnaires, les entreprises "restructurent" ou délocalisent. C'est-à-dire licencient. Résultat : le nombre de chômeurs-euses inscrit-e-s à Genève passe de 2'507 en 1990 à 15'266 en juin 2004. Et encore, ce chiffre ne rend pas exactement compte de la réalité : le total des victimes de pertes d'emploi se mesure

en **demandeurs-euses d'emploi**, qui, eux/elles, ont passé de 2'722 à 21'694 (8 fois plus !) durant la même période.

Qui s'en occupe ? L'Etat.

Source : seco

- A coups de bas salaires et de précarité, les revenus des travailleurs-euses baissent, de même que ceux des plus démunis-e-s (barèmes d'assistance non indexés). Résultat : en 10 ans (1992 - 2002), le **taux de pauvreté** en Suisse a passé de 7,9 % à 9,3 % de la population active (20 - 59 ans) et, plus significatif encore, celui des **travailleurs-euses pauvres** (ayant un emploi mais restant en dessous du seuil de pauvreté) de 5,3% à 6,5%.

Qui compense (RMCAS, assistance, subventions) ? L'Etat.

Source : OFS/2003

- A force de salaires au mérite et de mise en concurrence des salarié-e-s entre eux/elles, **l'éventail des salaires** s'est élargi de 3,5 % entre 1990 et 1998. Plus grave : les 10 % les plus riches ont vu leur revenu disponible (note : Salaire réel moins assurances sociales obligatoires, assurance maladie, impôts et 2^e pilier) augmenter de 12 % et celui des 10 % les plus pauvres baisser de 15 %.

Qui doit corriger ? L'Etat.

Source : La Vie économique 09-2002.

- Flexibilisation oblige, le nombre de temps partiels, le plus souvent contraint, augmente : + 17,6 % à Genève entre 1995 et 2001 (*source : OCSTAT*); celui des contrats à durée déterminée atteint 8 % de la population active en Suisse et le travail sur appel 6,1 % (*source : La Vie économique 04-2002*).

Qui doit contrôler ? L'Etat.

- Travaux pénibles, stress, accidents du travail, mobbing, chômage de longue durée se conjuguent pour pousser un nombre de plus en plus grand de travailleurs et de travailleuses vers **l'assurance invalidité**. Selon une étude de l'OCIRT publiée en mars 2000 et résultant de l'observation de 5'137 hommes âgés de 45 à 65 ans, 15,2 % se sont retrouvés à l'AI, avec des écarts significatifs selon les métiers : 2,1 % des professions libérales, 25,4 % des ouvriers qualifiés et demi-qualifiés, 31,3 % des manœuvres, 40 % des travailleurs du bâtiment.

Qui doit les prendre en charge ? L'Etat.

- De plus, la politique d'austérité voulue par la droite en matière d'in-

vestissements pèse sur l'économie locale, empêche la construction d'EMS et la création de crèches (selon une étude du SRED de juin 2002, il manque 2'500 à 2'800 places d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans à Genève).

Qui est sous pression ? L'Etat et les usagers-ères.

Conclusion : si les activités et les prestations de l'Etat social augmentent, ce n'est pas qu'il veuille à tout prix grandir; c'est en bonne partie parce que le libéralisme sauvage accroît les besoins sociaux auxquels l'Etat doit faire face.

3 Services publics : la qualité a un prix

Avec le "moins d'Etat" et le "moins d'impôts", le libéralisme complète son arsenal en s'en prenant régulièrement au personnel de la fonction publique qui serait trop nombreux, trop bien payé, trop protégé, trop peu efficace. Encore une fois, la manœuvre est claire; c'est une attaque "par la bande" qui vise toujours le même but : diminuer les moyens d'action de l'Etat, le pousser à gérer ses services comme des entreprises, supprimer le "mauvais exemple" que pourrait donner aux travailleurs-euses du privé le statut de la fonction publique, construit au fil des années et des luttes syndicales.

3.1. *Le personnel de l'Etat : au service du public*

La mise en œuvre de l'Etat social ne se fait pas toute seule. Elle est réalisée par des enseignant-e-s, des infirmiers-ères, des assistant-e-s sociales-aux, des nettoyeurs-euses, des éducateurs-trices, des technicien-ne-s, des secrétaires, des policiers-ères, par tous ceux et toutes cel-

les qui ont une fonction de service public, de service au public. Si l'on veut que ces services soient de qualité, il n'y a pas de miracle : il est nécessaire que ces personnels soient en nombre suffisant, bien formés et au bénéfice de conditions de travail leur permettant d'être disponibles et efficaces.

C'est pour garantir cette qualité que le statut de la fonction publique est conçu : la sécurité de l'emploi garantit l'indépendance des fonctionnaires et la stabilité de leurs prestations malgré les fluctuations politiques; l'échelle des salaires permet de recruter et fidéliser des personnes formées, compétentes, expérimentées, d'éviter la corruption; des conditions de travail correctes et unifiées contribuent à une bonne prise en charge des usager-ère-s. Dès lors, défendre le statut de la fonction publique, ce n'est pas faire preuve de "corporatisme", mais c'est vouloir préserver la qualité du service public et l'égalité de traitement des usagers-ères.

Qui sont les fonctionnaires ?

Sur les quelque 25'000 postes que compte la fonction publique (administration centrale + établissements publics subventionnés)

- 10'200 travaillent dans le secteur santé-social (dont 8662 aux HUG)
- 9'450 dans l'enseignement (primaire, secondaire et universitaire)

soit près de 20'000 (= 80 %) à des tâches immédiatement utiles à la population, les 20 % restant sont aussi occupés à faire fonctionner un service public de qualité, même si leurs tâches sont moins immédiatement visibles

Source : OPE / 7.7.2004 (chiffres légèrement arrondis)

Conclusion : pas d'Etat social sans personnel suffisant, compétent et motivé; s'attaquer à son statut, c'est vouloir rogner sur la qualité du service public.

3.2. Statut de la fonction publique : un rôle protecteur pour tous/toutes les salarié-e-s

La remise en cause du statut de la fonction publique s'inscrit dans une stratégie libérale plus générale. Depuis 20 ans, le patronat privé fait tout pour imposer dans ses entreprises ce qu'il appelle la "flexibilité". Traduisez : contrats précaires, individualisation des salaires, mise en concurrence des salarié-e-s entre eux/elles ainsi que des salarié-e-s et des chômeurs-euses, horaires flexibles, sous-traitance, temps partiel contraint, travail sur appel, etc.

Autant de mesures qui cassent les garanties collectives, font pression sur les salaires, intensifient le travail, créent de la précarité et de l'exclusion. Le tout au profit des bénéficiaires du patronat et des actionnaires.

Pour le patronat privé, le statut de la fonction publique est donc un fort mauvais exemple : sécurité de l'emploi, transparence et égalité des salaires, unité et stabilité des conditions de travail, tout cela fait tache dans le paysage libéral et pourrait donner de mauvaises idées aux salarié-e-s du privé, voire les inciter à travailler dans le public ou, à l'inverse, retenir des fonctionnaires de passer dans le privé.

Autrement dit, le libéralisme aime la concurrence quand elle est à son avantage, pas quand elle le gêne. Il lui faut

donc obtenir la suppression de ce garde-fou pour pouvoir continuer à démanteler les garanties collectives de l'ensemble des salarié-e-s, du privé comme du public. Au contraire, si l'on n'est pas dans le camp du libéralisme, il faut le maintenir pour arrêter la spirale vers le bas.

Le statut de la fonction publique a encore une autre fonction protectrice. Avec sa stratégie de la compétition à tout va, le secteur privé éjecte toutes celles et tous ceux qui, à ses yeux, ne sont pas au "top" : travailleurs-euses trop jeunes ou trop âgé-e-s, femmes enceintes ou jeunes mères, personnes atteintes dans leur santé ou victimes de handicaps, salarié-e-s confronté-e-s à des problèmes sociaux ou pas dans la norme, etc. La responsabilité sociale de l'entreprise ? La solidarité ? Le respect des différences ? L'intégration ? Connaît pas. A l'Etat social de prendre en charge.

Face à ce cynisme, la responsabilité de l'Etat employeur est de donner sa place et sa chance à tout le monde, d'aider à absorber les chocs de l'existence, d'intégrer les plus fragiles, même si le rendement n'est pas optimal. C'est ça aussi le statut de la fonction publique : un espace de solidarité à préserver.

Conclusion : face au démantèlement des garanties collectives et à la généralisation de la précarité dans le privé, le statut de la fonction publique a une fonction de "cliquet" pour empêcher tout le monde de descendre encore plus bas; le préserver n'est pas du corporatisme, c'est de la prévention.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que le statut du personnel a aussi ses "servitudes" : les fonctionnaires sont soumis à une hiérarchie qui leur laisse peu d'autonomie, ils peuvent être mutés

de façon autoritaire et n'ont pas accès aux tribunaux pour faire valoir leurs droits (protection de la personnalité, mobbing).

Le statut de la fonction publique n'empêche pas l'adaptation

Selon la droite, la "rigidité" du statut de la fonction publique serait un obstacle à l'adaptation des effectifs aux variations des besoins du service public. Les chiffres de ces dernières années prouvent qu'il n'en est rien : les effectifs du personnel de l'Etat ont varié dans des proportions non négligeables. Quelques exemples (en nombre de postes) :

	<u>1991</u>	<u>1998</u>	<u>2004</u>
Grand Etat	25'264	22'426	25'744
Administration centrale	15'968	11'809	13'487
HUG	8'214	7'716	8'622

Deux constatations :

- sur 14 ans, les effectifs ont connu des fluctuations de plusieurs milliers de postes
- ceux de 2004 sont pratiquement au niveau de 1991 malgré l'augmentation de la population et des besoins (voir p.12)

Source : Office du personnel de l'Etat

3.3. Les salaires : ni trop bas ni trop hauts ... contrairement au privé

Parmi les "avantages" de la fonction publique, les salaires du personnel sont une cible favorite de la droite libérale : garantis, progressifs, indexés (pas toujours), ils feraient des fonctionnaires des "nanti-e-s" qu'il conviendrait de montrer du doigt. Encore une

fois pas de surprise dans cette attaque : c'est encore un mauvais exemple pour le salaire au mérite et ça gêne la concurrence (mieux vaut travailler comme nettoyeur-euse à l'hôpital que dans une entreprise privée). Mais, encore une fois, c'est caricatural.

Il est exact que le salaire médian* de la fonction publique est un peu plus élevé que celui du secteur privé dans son ensemble. Mais la médiane se

trouve, justement, au milieu de deux extrêmes : les hauts et les bas salaires. Or le privé, où les conditions de la lutte syndicale sont plus difficiles, tire sa moyenne vers le bas parce qu'il pratique trop de bas salaires, dans l'agriculture, l'économie domestique, la vente, le nettoyage, l'hôtellerie-restauration, alors que le public pratique une politique plus correcte dans ce domaine : depuis des années, les trois plus basses classes de salaire ne sont plus utilisées. A l'inverse, le privé ne connaît pas de limite dans l'attribution des hauts salaires pour les cadres des secteurs favorisés : banques, chimie, commerce de gros, informatique. Encore une fois, le libéralisme joue sur les inégalités (entre salarié-e-s et entre secteurs) en se gardant bien de parler des bas salaires et en ne trouvant rien à redire aux très hauts revenus.

L'Etat, lui, mise sur la transparence (l'échelle des salaires est connue de tous/toutes), l'égalité de traitement (la progression à l'intérieur des classes de fonctions est régulière et vaut pour tout le monde), la stabilité (il garde son personnel, qui acquiert ainsi de l'ancienneté - 13 ans en moyenne - et se fidélise - âge moyen 43 ans) et l'équité (les moins qualifié-e-s ne sont pas pré-terité-e-s). Tous ces facteurs font certes

"monter la moyenne", mais restent dans le cadre d'une échelle qui ne connaît d'excès ni vers le bas (salaires de misère), ni vers le haut (ni stock options, ni parachutes dorés). La "réforme" du statut du personnel à la Poste ou aux CFF a mis fin à ces garanties, puisque que seuls les salaires *minimaux* sont spécifiés.

* *NOTE* On emploie souvent dans ce chapitre la notion de salaire médian, meilleur indicateur statistique que le salaire moyen : la moyenne, c'est la masse salariale divisée par le nombre de salarié-e-s ; la médiane, c'est le salaire « du milieu » : la moitié des salaires est au-dessus et la moitié au-dessous

Au final, les salaires de la fonction publique restent dans des limites tout à fait raisonnables et présentent quatre qualités par rapport à ceux du privé :

- ils sont transparents;**
- ils excluent les trop bas salaires;**
- ils limitent les hauts salaires ;**
- ils garantissent l'égalité femmes/hommes.**

Le tableau ci-après en est une illustration.

Notes du tableau ci-après

(1) *Derniers chiffres OCSTAT disponibles pour l'ensemble des secteurs et échelle des salaires du public juin 2002*

(2) *Salaire médian des employé-e-s suisses de l'administration publique*

(3) *Source : Annuaire statistique suisse 2003*

Salaires public / privé : cherchez la différence

(salaires mensuels bruts 2002 - en francs) ⁽¹⁾

Le salaire médian de la **fonction publique** s'élève à **7'429.-**, ⁽²⁾

- avec un plus bas salaire réel à 3'741.- (classe 4.0)
- et un plus haut salaire réel à 17'116.- (classe 33.15)

Le salaire médian du **secteur privé** se monte lui à **6'062.-**

MAIS

le secteur privé paie **beaucoup moins bien** le personnel de nombreux secteurs : avec un salaire **médian** (donc pas le plus bas) pour les femmes de

- 3'192.- dans les services personnels
- 3'714.- dans le commerce de détail
- 3'477.- dans l'industrie alimentaire
- 3'490.- dans l'hôtellerie-restauration

alors qu'il **paie mieux** que le public les employés des secteurs comparables du tertiaire, avec des salaires **médians**, pour l'ensemble du personnel, de

- 8'037.- dans la chimie
- 8'225.- dans le commerce de gros
- 8'667.- dans les activités financières,
- 9'175.- dans la banque

sans parler des **hauts salaires du privé** ⁽³⁾ (chiffres pour l'année 2000) qui atteignent des sommets tout simplement indécents, dont les médias font régulièrement état et dont voici quelques modestes exemples (limites **inférieures** des salaires **mensuels** des "top managers") :

- 30'097.- dans les services financiers (bourse)
- 29'015.- dans la banque
- 25'438.- dans l'assurance
- 21'818.- dans la chimie
- 20'051.- dans l'ensemble du privé

avec en plus des "paiements spéciaux" pouvant atteindre 30% de ces salaires et encore 20% pour des avantages en nature (voiture, assurances, natel)

CQFD

Les salaires du public sont "dans la moyenne" et s'inscrivent dans une échelle connue de tous qui limite les inégalités vers le bas et vers le haut, contrairement aux excès du privé - dans les deux sens.

3.4. *Personne n'est parfait*

Parmi les attaques récurrentes de la droite contre l'État figurent toujours les accusations sur ses lenteurs, ses dysfonctionnements, son inefficacité. Au café du commerce et à la cafétéria des syndicats patronaux, cela devient : « *les fonctionnaires-ronds-de-cuir travaillent à 20 à l'heure et sont nuls comparés aux employés du privé* ».

D'abord, c'est faux : lequel de ces détracteurs voudrait assumer journellement une classe de 20 adolescent-e-s au Cycle d'orientation, affronter quotidiennement la maladie et la mort à l'hôpital, se coltiner tous les jours le ramassage des ordures ... et la liste est longue de ces tâches assumées avec compétence, courage et loyauté par le personnel de la fonction publique.

Ensuite, les syndicats n'ont pas attendu les libéraux pour dénoncer les dysfonctionnements qui existent à l'État. Mais leur diagnostic et leurs remèdes sont différents. Hiérarchies inutiles, encadrement déficient, sous-effectifs, mauvaise organisation du travail créent effectivement des

problèmes. Mais on n'y remédiera pas à coup de "new public management" imposé d'en haut; ce qu'il faut, c'est écouter les travailleuses et travailleurs du terrain, utiliser leur intelligence pratique des tâches à accomplir, prendre en compte leurs propositions.

Enfin, il y a dans la fonction publique, comme partout ailleurs, des personnes qui peuvent être incompétentes, désagréables ou xénophobes. Ni plus ni moins que dans le privé. Sauf que la responsabilité du secteur public est de les former, de les reclasser, de les encadrer et non pas de s'en débarrasser comme fait le privé.

Bref, comme toute institution humaine, le service public est perfectible. Mais peut-être pourrait-on y consacrer plus d'énergie et plus d'intelligence si la droite libérale laissait aux responsables politiques, aux syndicats, aux cadres de l'administration, au personnel le loisir de s'occuper d'autre chose que de restrictions budgétaires. Il serait alors possible de se consacrer aux vrais problèmes et de négocier de vraies solutions.

4 *Sur le chemin de la riposte : toutes et tous ensemble*

Résumons et raisonnons :

1 L'offensive néolibérale s'inscrit dans une stratégie globale : moins de fiscalité pour moins de dépenses publiques; moins de dépenses publiques pour moins de prestations, de personnel, de services, de moyens; moins de statut de la fonction publique pour moins de réglementation. Et le tout pour plus de marché, c'est-à-dire de services et de prestations payants.

2 Cette stratégie produit des inégalités, de la précarité, de l'insécurité sociale, de la pauvreté, de l'exclusion, c'est-à-dire une société à plusieurs vitesses.

3 En suivant cette voie, tout le monde va dans le mur : le personnel des services publics est malmené, démotivé; la quantité et la qualité des prestations publiques baisse; le monde associatif est privé de subventions; la solidarité sociale s'effrite.

4 Autrement dit, tout se tient et la riposte à l'étranglement de l'Etat social concerne toute la société. Il n'y a pas les fonctionnaires d'un côté et les salarié-e-s du privé de l'autre : usagers-ères, citoyen-ne-s, militant-e-s associatifs-ives, tous/toutes sont menacé-e-s.

5 Résister, convaincre et proposer, c'est donc l'affaire de tous/toutes.

6 Pour y arriver, il faut conjuguer dans le même mouvement toutes les forces sociales :

- au personnel de la fonction publique de continuer de résister avec ses organisations syndicales; à lui de faire comprendre que la seule "réforme de l'Etat" possible sera celle qui se fera avec lui, pas contre lui : les solutions ne sont pas du côté des donneurs de leçons et des consultants, mais dans l'expérience, le savoir-faire et l'intelligence de celles et ceux qui travaillent au quotidien;
- à lui encore de prendre la parole pour informer, sensibiliser, conscientiser l'opinion publique : il faut expliquer ce qui se passe et ce qui les attend aux patient-e-s de l'hôpital, aux parents d'élèves, aux usagers-ères des services sociaux;
- aux syndicats du privé comme du public, aux associations, aux organisations d'usager-ère-s de faire front commun pour la défense de l'Etat social et des biens publics fondamentaux, dans une alliance "républicaine" (pour la "chose publique") qui va au-delà du soutien et des déclarations, jusqu'à l'action commune;
- à l'ensemble des forces politiques, des mouvements sociaux et alternatifs concernés de créer un vaste réseau de résistance, de débat et de proposition pour sortir du libéralisme; c'est en route au niveau mondial, pourquoi pas à Genève ?

Irréaliste ? Non : simplement à la mesure du défi néolibéral. On ne le relèvera pas seulement par des luttes sectorielles. Elles sont nécessaires mais pas suffisantes. Il faut aujourd'hui élargir la mobilisation à l'ensemble de la so-

ciété civile. Parce que tout le monde a quelque chose à perdre si on laisse faire. Donc quelque chose à gagner si on agit. Toutes et tous ensemble.

5 Illustrations : les conséquences du "moins d'Etat" pour les usagers et le personnel

La première partie de ce dossier peut paraître assez théorique. En fait, elle est nourrie par l'expérience quotidienne des employé-e-s de la fonction publique et du secteur associatif, qui constatent de façon très concrète les conséquences du "moins d'Etat" sur les prestations aux usagers-ères et sur leurs propres conditions de travail. A chaque réunion syndicale, la liste s'allonge et on pourrait en faire un livre. En voici juste quelques exemples, significatifs tant pour les usagers-ères que pour le personnel :

5.1. A l'hôpital

Baisse de la qualité des soins

- La durée d'attente pour les opérations chirurgicales s'allonge : jusqu'à 6 mois pour les prothèses de hanches.
- Le nombre d'accouchements à la maternité augmente, mais il n'y a toujours que 8 chambres d'accouchement et le nombre de postes de

sages-femmes est resté le même. Conséquences : une sage-femme s'occupe de deux ou trois mères et non plus d'une, les accouchées sont trois dans des chambres à deux lits, le temps et l'espace manquent pour tout le travail d'accompagnement de la naissance (mise au sein, prise de contact avec le bébé, intimité père-mère-enfant).

- Les physiothérapeutes n'ont plus qu'une demi-heure au lieu d'une heure pour travailler avec leurs patient-e-s. La consigne donnée est : l'hôpital prend en charge tout ce qui ne peut pas l'être dans le privé; or le privé ne s'occupe pas de ce qui n'est pas rentable : pathologies lourdes, mucoviscidose, etc.
- Quant au directeur des HUG, il annonce la suppression d'environ 200 lits dédiés aux soins aigus ces prochaines années (TG 21.07.04).

Dégradation des conditions de travail

- Le blocage des effectifs et le raccourcissement des durées d'hospitalisation ont pour effets une intensification du travail - qui devient un travail à la chaîne sans répit -, des difficultés accrues lors des vacances, congés, maladies, ce qui crée du stress et des atteintes à la santé physique et psychique du personnel.
- Cette situation conduit à bâcler les soins et la relation avec les malades et leur entourage, ce qui entraîne une perte de sens et de motivation chez les soignant-e-s, qui s'interrogent sur la possibilité de respecter leur éthique professionnelle dans ces conditions.
- On mesurera la mesquinerie des économies imposées en sachant que certains services ont introduit ... un rationnement de l'eau minérale à disposition du personnel.

Précarisation de l'emploi

- Pour compenser le blocage des postes d'infirmiers-ères, l'hôpital fait appel à des entreprises de travail temporaires.
- L'hôpital est le plus gros utilisateur de personnes au chômage en occupation temporaire (61% des ETC selon une récente évaluation, celle de la CEPP en mars 2002), postes qui ne sont comptabilisés nulle part.

5.2. Dans l'enseignement

- Le taux d'encadrement des élèves diminue lentement mais sûrement : au primaire, le nombre d'élèves a augmenté de 27% depuis 1990 et celui des enseignant-e-s seulement de

5,7%. Au Cycle, il y a 473 élèves de plus cette année; il aurait fallu 30 postes d'enseignant-e-s supplémentaires; 22,5 ont été accordés; conséquences un ou deux élèves de plus que le taux maximum d'élèves par classe dans 90 des 640 classes. Au post-obligatoire, 477 élèves de plus : la moyenne d'élèves par classe passe de 20 à 22.

- Un certain nombre de cours d'appui et de soutien ainsi que des cours facultatifs sont supprimés, alors qu'ils sont indispensables pour les élèves qui ne disposent pas des moyens suffisants pour se payer des cours privés.
- Les heures de maîtrise de classe, supprimées (sauf dans les premiers degrés), ne garantissent plus une prise en charge suffisante alors que les besoins (orientation des élèves, discussion avec les parents, réflexion face aux difficultés) augmentent sans cesse.

5.3. Aux soins à domicile

La situation est emblématique dans ce secteur :

- D'un côté, le vieillissement de la population, le raccourcissement des séjours hospitaliers, le manque de places en EMS font que les besoins sont en forte expansion (aides ménagères, aides familiales, infirmières à domicile) et les pathologies à assumer de plus en plus lourdes.
- D'un autre côté, les conditions de la LAMal et les consignes de la hiérarchie se conjuguent pour organiser tout le travail autour de la facturation : tout ce qui est entrepris doit être facturable aux assurances (dans la limite de 60 heures par tri-

mestre) ou à la personne (dans la limite des 5'000 francs par an de l'OCPA).

- Le personnel se retrouve ainsi soumis à une pression constante : alors que la majorité des situations sont lourdes et exigent un engagement permanent de sa part, il faut sans cesse courir, calculer, facturer, subir le carcan de l'administratif, au lieu de passer du temps auprès des usagers-ères, de prendre des initiatives, de soigner la qualité.
- Quelques exemples : une infirmière ou une aide familiale doivent se déplacer en plusieurs fois (jusqu'à 4 passages par jour) pour voir quotidiennement 8 à 10 personnes et gérer l'imprévu; elles ne peuvent plus fixer de rendez-vous précis (« *on viendra entre 8 et 10* »), il leur arrive de ne pouvoir lever les personnes qu'à l'heure du dîner ou de commencer à les changer pour la nuit à 16 heures.
- Bref, elles sont toujours dans l'urgence, la surcharge, le stress et les usagers-ères – le plus souvent des personnes âgées – dans l'incertitude et l'insécurité. Dans ces conditions, comment faire de la prévention, donner des conseils, évaluer correctement une situation, assurer une prise en charge globale de la personne, s'asseoir cinq minutes pour de vraies relations humaines ? Comme dit l'une d'elles « *on ne fait que des "actes" et le sens de notre action se perd* ».
- Comme dit encore une aide familiale, « *si des restrictions budgétaires s'ajoutent à ça, il faudra nous dire ce qu'on ne devra plus faire* ».

5.4. Dans le secteur éducatif et social

Le secteur éducatif et social, qui est pris en charge en grande partie par des associations, est particulièrement exposé, puisqu'il cumule les effets fédéraux (subventions OFAS et DFJP) et cantonaux (subventions *et* masse salariale) des restrictions budgétaires. La traduction est immédiate sur les conditions de travail et les prestations.

Quelques exemples:

Baisse des taux d'encadrement :

- Le secteur du handicap est particulièrement touché: à la Fondation Ensemble (handicap psychique), le taux d'encadrement a passé de 1 éducateur-trice pour 3 handicapé-e-s à 1 pour 4; à Clair-Bois (handicap mental), il a progressivement baissé de 100% à 80% puis à 70%;
- Dans la plupart des établissements de ce secteur, les absences de courte durée ne sont plus remplacées; ça peut être le cas aussi des départs à la retraite (à Clair-Bois notamment).
- Au Service de Santé de la Jeunesse (SSJ), en 2004, il y a 2200 enfants de plus (petite-enfance et secondaire), mais toujours le même nombre d'infirmières scolaires. Alors que pour remplir correctement la mission du SSJ, il faudrait 1 infirmière pour 1200 élèves, il y en avait 1 pour 1700 en 2000, et il n'en reste plus que 1 pour 2200 en 2004. Il faudrait 5,2 postes supplémentaires immédiatement pour assurer le service minimum (à l'heure de mettre sous presse, ces postes pourraient avoir été obtenus, suite à l'action des infirmières du secteur).

Suppression ou réduction des prestations :

- Au SSJ, la conséquence du manque de postes est la suppression progressive des visites obligatoires en 1^{re} primaire, en 7^e du Cycle, et en 3^e primaire; les visites restantes sont chronométrées et réduites de 10 minutes ; les visites dans les crèches ne seront plus automatiques mais sur demande; la présence des infirmières aux journées sportives et dans les camps est supprimée.
- A Montbrillant (sourds et malentendants), l'accompagnement des jeunes adultes a purement et simplement été supprimé et le personnel licencié (négociations en cours).
- A Clair-Bois, des prestations ont été externalisées (physiothérapie, ergothérapie, musicothérapie) ou réduites de moitié (thérapie équestre).
- A Cap Loisirs (loisirs pour personnes handicapées), le nombre de camps et de sorties a été réduit, et le coût facturé aux bénéficiaires augmenté (pour décourager les inscriptions, et diminuer les listes d'attentes...); ces usagers-ères resteront à la maison ou en institution lors des week-end ou des vacances.
- A Argos (dépendance), suppression du secteur famille (approche systémique pourtant incontournable et largement reconnue).

Limitation des investissements, qui freine la réponse aux besoins croissants:

- A la SGIPA (handicap mental et préapprentissage), la limitation des investissements empêche les ateliers de se fournir en nouvelles ma-

chines, donc de trouver de nouvelles commandes.

- Aux EPSE (Etablissements publics socio-éducatifs - handicap mental), 60 personnes handicapées sont en liste d'attente; on ajoute des chambres aux appartements existants ... mais sans augmenter le personnel.
- A la Fondation Ensemble, certains investissements ont été approuvés (atelier, épicerie..) mais n'ont pas pu être complètement réalisés (non engagement de personnel en suffisance).

Dégradation de la qualité des emplois :

- Remplacement progressif du personnel éducatif formé (éducateurs-trices spécialisé-e-s, animateurs-trices socio-culturel-le-s) par du personnel non formé, ou formé à d'autres fonctions (aide-soignant-e-s, aides familiales-aux, "assistant-e-s" ou porteur-euse-s du futur CFC santé-social). C'est particulièrement flagrant à Clair-Bois, dans les EPSE, mais aussi à Foyer Handicap, etc.), ainsi que, un peu partout, pour les veilles de nuit, avec des risques accrus pour le personnel et pour les usagers-ères (absence de personnel responsable en cas de nécessité d'actes médicaux, par exemple, ou éducatifs: prise en charge lors de crises...).
- Multiplication des contrats à durée déterminée pour faire face aux incertitudes budgétaires (SGIPA, ...).

Diminution de la dimension éducative des prises en charges

- De nouveaux outils de gestion (système de cotation du handicap

ARBA) ne prennent pas en compte la dimension éducative pour déterminer le taux d'encadrement (conséquences flagrantes dans des lieux comme la Fondation Ensemble, FHP).

- De manière générale, l'ensemble de ces mesures (restrictions budgétaires, blocage des effectifs, déqualification du personnel, suppressions de prestations, normalisation des approches) entraîne l'impossibilité d'assumer le cahier des charges, en

particulier dans ses dimensions préventive et éducative, tendant à faire glisser l'encadrement vers le simple gardiennage, voire un retour à la médicalisation.

- Dans l'éducation spécialisée, on constate que les difficultés de suivi des fins de placements (services sociaux, surchargés et sous-dotés) engorgent certains foyers (listes d'attente, surcharge pour le personnel)...

La Poste : l'exemple à ne pas suivre

La "réorganisation du réseau" entreprise à la Poste en janvier 2001 a eu pour conséquences suivantes (chiffres mai 2004) :

- suppression de 512 bureaux de postes (il en reste 2665 aujourd'hui contre ... 4'100 en 1970)
- baisse des effectifs de 2163 postes à plein temps

Pour les usagers-ères, cela veut dire :

- suppression de prestations dans des quartiers, des villages, des zones périphériques
- augmentation des files d'attente aux guichets dans les bureaux qui restent
- difficultés d'accès et d'utilisation pour une large partie de la population (notamment les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, celles et ceux qui n'utilisent pas internet)



Le SIT regroupe plus de 11'500 salarié-e-s de toutes branches économiques, professions, nationalités et de tous statuts. Le SIT est indépendant de tout parti politique et de toute confession. Il est actif aussi bien dans le secteur public (administration cantonale, services sociaux, santé, hôpitaux...) que dans le secteur privé (EMS, hôtellerie-restauration, terre, vent, commerce, construction...).

Le SIT est actif au sein de la fonction publique. Il est membre du Cartel intersyndical du personnel de l'Etat. Il est soucieux de défendre la qualité des prestations dans les services publics et subventionnés, et les conditions de travail du personnel. Le syndicat est partie prenante des mobilisations visant à défendre et à améliorer l'emploi, les salaires, les statuts.

Le SIT a pour objectifs :

- défendre et faire respecter les droits des travailleurs-euses;
- lutter ensemble pour revendiquer et garantir des conditions de salaire, de travail et de vie décentes;
- réfléchir ensemble sur le sens et l'organisation du travail, échanger expériences et points de vue sur le système économique et social actuel;
- lutter contre les injustices et les dénoncer et prendre position sur des problèmes d'actualité;
- renforcer unité et solidarité entre tous/toutes les travailleurs-euses,

Suisses, immigré-e-s, réfugié-e-s, sans papiers;

- lutter contre les discriminations faites aux femmes.

Parmi les services qu'offre le SIT :

- défense juridique individuelle pour les problèmes de travail;
- défense collective (conditions de travail, salaires, horaires, ...);
- fonds de grève;
- formation syndicale;
- information (journal, brochures);
- caisse chômage;
- contrôle des impôts.

La cotisation

Son montant mensuel est en fonction du salaire brut. Par exemple :

- salaire : 4'000 frs = cotisation : 28 frs
- salaire : 5'800.- = coti : 40.-
- salaire : 7'000.- = coti : 48.-

Les coordonnées du SIT

- Le SIT se trouve 16, rue des Chaudronniers (dans la Vieille Ville, près de la place du Bourg de Four, parking St-Antoine à proximité).
- Téléphone : 022 818 03 00
- Fax : 022 818 03 99
- Site internet : www.sit-syndicat.ch
- Courriel : sit@sit-syndicat.ch
- La réception téléphonique est ouverte de 9.00 à 12h et de 14h à 18h. Se renseigner pour savoir quand on peut vous recevoir...

Combattre l'offensive libérale est nécessaire et urgent. Et ce combat concerne chaque salarié-e – du privé comme du public – et chaque citoyen-ne – les usagers-ères comme les agents des services publics.

Pour mener ce combat, il faut être informés, convaincus et unis. C'est dans cette optique que le SIT publie ce dossier, dans le but de :

- *démasquer les intentions cachées et les contre-vérités du discours libéral;*
- *défendre et illustrer le rôle social de l'Etat;*
- *légitimer les moyens d'action du service public;*
- *ouvrir une perspective d'action;*
- *donner la parole au personnel qui subit les effets du "moins d'Etat".*